Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 29 (2002)

Heft: 1

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Diminuez les risques!

«Horreur au tunnel du Gothard», Mosaïque, SR 6/2001

Quoique n'étant pas ingénieur de ponts et chaussées, je me permets de proposer à l'attention des autorités compétentes une solution qui, à mon humble avis, pourrait résoudre à moindre coût le problème de la sécurité dans les tunnels.

En effet, les drames qui ont endeuillé la Suisse avec le St-Gothard, la France avec le tunnel du Mont-Blanc, mais également l'Autriche avec le Brenner (...) ont mis en évidence le danger d'explosion et d'incendie lorsque des véhicules à moteur se déplacent.

Même dans l'hypothèse (très onéreuse) de tunnels à sens unique, le danger, quoique moindre, subsiste. De même avec le ferroutage – souvenonsnous de l'incendie sous la Manche. (...)

Par contre, il serait techniquement et financièrement parfaitement réalisable de créer, dans les tunnels existants, des tapis roulants aptes à recevoir et convoyer à basse vitesse des camions et autres véhicules, tous moteurs éteints et tous risques de collisions supprimés.

Je présume que d'autres que moi auront eu l'idée de cette solution.

André Feodoroff, Boulogne (France)

Cessez de nous culpabiliser!

«Images Suisses», Editorial, RS 05/2001

(...) Et revoilà l'or nazi! Cet or, estampillé de l'aigle allemand, a été produit par des monstres germaniques qui n'étaient pas Suisses, que je sache! Bien obligée d'accepter ce mode de règlement, pour ses produits manufacturés, le Reichsmark ne valant plus rien, encerclée de

tous côtés par une Allemagne menaçante, la Suisse ignorait, comme le reste du monde, jusqu'où irait la barbarie allemande: les Alliés eux-mêmes ne l'ont découvert qu'en libérant les terribles camps de concentration. (...) Cessez donc de nous culpabiliser!

Jean-Claude Schneble, Bayonne (France)

«Il y a comme un défaut!»

«La question de l'ONU», Focus, RS 3/2001



La «Revue Suisse» me réjouit toujours et j'aimerais faire une observation au sujet de votre article concernant la «nécessité» d'une participation de plein droit de la Suisse à l'ONU. Il me paraît clair que l'intérêt des protagonistes de l'adhésion de la Suisse est un intérêt personnel avant tout, que le bon peuple, qui n'a d'autre choix que de tout avaler, est appelé à financer. (...)

Aujourd'hui déjà, l'ONU nous coûte une fortune. Où est la légitimation constitutionnelle (...)? Quand on songe qu'on ne cesse de se lamenter à propos de l'AVS, qu'on n'a de cesse de réviser! Pourtant elle concerne le quotidien de nos compatriotes. Tandis que, de l'autre côté, la devise paraît être «vive les belles paroles, les chars Leopard 2, dont l'entretien coûte une fortune et qui rouillent dans des hangars, etc.».

«Il y a comme un défaut!», comme disait le fantaisiste français Fernand Raynaud.

Joseph Nagy, Rojales (Spanien)

Mise à plat

«Images Suisses», Editorial, RS 05/2001

En lisant votre éditorial de la Revue Suisse d'octobre 2001, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que la superficie officielle de notre chère patrie n'était que de 41 284 m², soit un peu plus de quatre hectares! Pas très confortable pour loger un peu plus de sept millions d'habitants... Dès lors, je comprends votre souci de bonne ménagère de passer nos belles montagnes sur la planche à repasser pour permettre à tout ce monde de respirer un peu mieux! (...) La prochaine fois que vous publiez un texte pour vos amis suisses de l'étranger, essayez, comme pour nos magnifiques

montagnes, de ne plus les «mettre à plat»!

Frédéric Ammann Rosières (Belgique)

Karl Schweri et Denner

«Mosaïque», RS 04/2001

Dans votre nécrologie de Karl Schweri, vous déclarez qu'il a été le fondateur de la chaîne de supermarchés Denner. Mais tel n'a pas été le cas.

Mon arrière grand-père, Julius Caesar Denner, a fondé Denner & Co en 1883, société que mon grand-père, Hans Denner, a transformée en SA en 1935. Karl Schweri a racheté l'entreprise après la Seconde Guerre mondiale.

> Peter Schaad, Caracas (Venezuela)

Louange et joie

J'aimerais vous féliciter, ainsi que tous ceux qui collaborent à la Revue Suisse, et leur dire le plaisir que j'ai à lire chaque numéro, qui est informatif, intéressant et réaliste plutôt que de donner dans l'autosatisfaction.

David Gelzer, Swarthmore (USA)

Voix de la Suisse



Un grand merci pour le journal. C'est le seul écho que j'ai de la Suisse.

Irmag Thomi, Hackettstown (USA)

Une prière à nos lecteurs

Nous recevons de nombreuses lettres de nos lecteurs et lectrices, ce dont nous nous félicitons! Par manque de place, nous ne pouvons malheureusement pas toutes les publier. La rédaction se réserve aussi le droit de les abréger. Ecrivez-nous donc des lettres courtes et n'oubliez pas d'indiquer le nom et le domicile de l'expéditeur. Merci!

La rédaction